
Fanm Deside
Asosyasyon Fanm Solèy Dayiti - AFASDA
Réseau National de Défense des Droits Humains -RNDDH

COMMUNIQUE DE PRESSE

CONTACTER :

AFASDA : Rose-Lourdes ALEXIS

Phone: 3844-7931

RNDDH : Marie Yolène GILLES COLAS

Phone : 2940-1222 / 3660-8103 / 37288466

Absence des Femmes dans la politique en Haïti : Fanm Deside, AFASDA et RNDDH tirent la sonnette d'alarme

Les organisations *Fanm Deside, Asosyasyon Fanm Solèy Dayiti - AFASDA et Réseau National de Défense des Droits Humains - RNDDH* constatent avec effarement, l'absence totale des femmes au niveau du Parlement haïtien.

Fanm Deside, AFASDA et RNDDH rappellent que lors des élections législatives partielles réalisées en 2015, sur *deux cent trente deux* (232) candidats au Sénat, seules *vingt-trois* (23) femmes ont postulé. Sur *mille six cent vingt et un* (1.621) candidats à la Députation, seules *cent vingt neuf* (129) femmes se sont portées candidates. Donc, pour un total de *mille huit cent cinquante trois* (1.853) candidats aux législatives, 8.2 % sont des femmes et 91.8 % sont des hommes.

Les candidats à la Présidence étaient au nombre de *cinquante-quatre* (54). Parmi eux, seulement *six* (6) femmes, soit 11.11 %, briguaient le poste.

Les résultats des élections sont ainsi présentés.

A date, *aucune femme n'est élue* :

- Pour les présidentielles, les *dix* (10) candidats qui sont en tête de liste sont des hommes.
- Le parlement haïtien, composé de *cent dix sept* (117) hommes, attend d'être complété par *six* (6) Sénateurs et *vingt-sept* (27) Députés. Cependant, les *six* (6) Sénateurs manquants doivent être élus dans les départements du *Centre*,

du *Nord* et de la *Grand'Anse* où aucune femme n'est admise à prendre part au second tour des élections.

Il s'agit là d'une situation catastrophique qui a des conséquences énormes sur le travail futur du parlement haïtien. En effet, comment s'assurer de la prise en compte des besoins spécifiques et des intérêts stratégiques des femmes dans le travail des parlementaires lorsqu'ils ne comptent pas même une femme en leur sein.

Quand on sait que la population haïtienne est composée de près de *onze millions* (11.000.000) d'habitants dont plus de 50 % de femmes, il est inconcevable que les postes électifs ne soient occupés que par des hommes. C'est pourquoi, aujourd'hui, à l'occasion de la *Journée Mondiale des Droits des Femmes, Fanm Deside*, AFASDA et RNDDH tiennent à attirer l'attention de tous et de toutes sur ce qu'il convient de considérer comme un accroc à la démocratie.

Fanm Deside, AFASDA et RNDDH rappellent que la *quarante-neuvième* législature, composée de *quatre vingt seize* (96) Parlementaires, ne comptait que *six* (6) Femmes, soit une représentation féminine de 6.25 %.

De plus, selon une étude sur les partis politiques en Haïti, réalisée par l'*Institut International pour la Démocratie et l'Assistance Electorale* (IDEA) intitulé "*Les partis politiques dans la construction de la démocratie en Haïti*" et dont les résultats ont été présentés en janvier 2014, "*seules seize (16) femmes occupent des postes d'une certaine importance (secrétaires, coordonnatrices ou porte-paroles) au sein de cinquante-cinq (55) partis politiques*".

Ces informations chiffrées prouvent que l'équilibre dans la société est fragilisé. Le principe constitutionnel relatif au quota de 30 %, dans le but de favoriser l'intégration et la participation progressives des femmes dans la vie politique, n'est pas pris en compte tant par la société qui accepte le statut quo que par les partis politiques qui ne le respectent pas dans le choix des candidats à participer aux élections. Pire encore, les responsables étatiques ne prennent aucune mesure en vue de rendre effective cette disposition.

Ors, la participation, principe et valeur de droits humains, revêt une grande importance en matière politique et démocratique. Et, la participation des Femmes est subordonnée à l'émancipation de celles-ci.

Il est donc incompréhensible, en 2016, qu'un parlement soit composé exclusivement d'hommes alors que les discours prônent la participation des femmes dans les espaces de décisions.

C'est pour porter différentes composantes de la société à réfléchir et à se prononcer sur cette anomalie que *Fanm Deside*, AFASDA et RNDDH organisent dans toutes les villes de province, des assises invitant des organisations de droits humains, des organisations de femmes et des organisations politiques, à faire le diagnostic de l'absence des femmes dans la politique en Haïti et à proposer de nouvelles stratégies. Ces assises, qui se compléteront par un forum national, déboucheront sur l'élaboration d'un document de plaidoyer qui pourra être utilisé par les différents secteurs de la vie nationale.

Les organisations *Fanm Deside*, AFASDA et RNDDH restent convaincues que quelles que soient les circonstances, les Femmes doivent être représentées dans toutes les sphères de décision.

Port-au-Prince, 8 mars 2016